



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/13/Corr.1  
30 mars 2003



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Trente-neuvième réunion  
Montréal, 2 - 4 avril 2003

**Corrigendum**

**PLAN D'ACTIVITES DE LA BANQUE MONDIALE POUR L'ANNEE 2003**

Ce document est émis afin de remplacer les éléments suivants :

Page 6, **Remplacer** la Recommandation 1 par la suivante :

1. Prenant note que les activités relatives aux inhalateurs à doseurs en Argentine ainsi que les activités relatives aux CFC en Indonésie et en Tunisie devraient être éliminées de nouveau dans les plans d'activités de 2004 et de 2005, en attendant une décision du Comité sur le financement des projets, afin de maintenir l'élan ou d'accélérer l'élimination.
- 1 (bis) Prenant note que le projet de consommation et de production de CTC en Inde sera soumis à la 40<sup>e</sup> Réunion du Comité exécutif, période à laquelle le niveau de financement indiqué dans le plan d'activités pourrait être ajusté.
- 1 (ter) Recommander que le Comité exécutif approuve le plan d'activités de la Banque mondiale pour l'année 2003, tel que présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/13, tel que modifié, tout en notant que l'approbation ne signifie pas forcément l'approbation des projets identifiés ci-dessus, ni de leur niveau de financement.

-----



